

Boulogne

vers
Calais

Outreau

Desvres

Le Touquet
Etaples-sur-Mer

Airon

Campigneulles
Montreuil-sur-mer

Montreuil-sur-mer

Berck-sur-Mer
Merlimont

Berck-sur-Mer

Rang-
du-Fliers

Wailly Beaucamp
Campagne-les-Hesdin

Accès A16
Sortie 25

Arras

Hesdin

Campagne-
les-Hesdin

Montreuil-
sur-mer

Etaples

Berck

Fort-Mahon

vers
Amiens - Paris

Rue

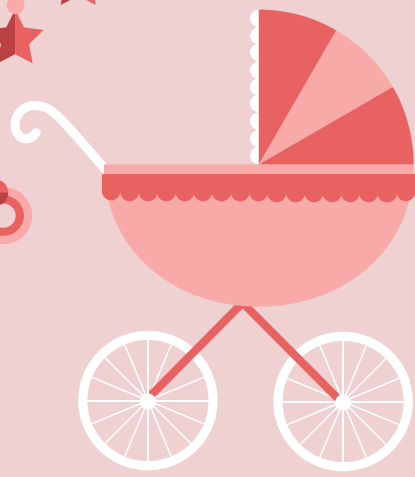
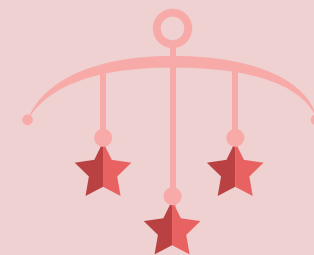
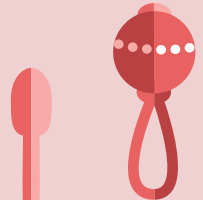
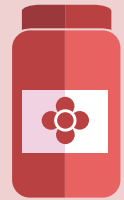
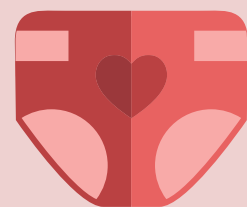


centre hospitalier
de l'arrondissement
de Montreuil-sur-mer

140 chemin départemental 191
CS 70008- 62180 Rang-du-Fliers
Tél : 03.21.89.45.45 - Fax : 03.21.89.38.28
www.ch-montreuil.fr



Création demain l'Agence - Service communication - Juin 2016



LIVRET
MATERNITÉ



centre hospitalier
de l'arrondissement
de Montreuil-sur-mer



NUMÉROS UTILES :

SECRÉTARIAT ET CONSULTATIONS
DE MATERNITÉ

T : 03 21 89 45 55

SECRÉTARIAT ET CONSULTATIONS
DE PÉDIATRIE

T : 03 21 89 46 51

MAIRIE DE RANG DU FLIERS

T : 03 21 84 23 65

La naissance représente dans la vie du couple un moment unique empreint d'une forte charge affective et émotionnelle.

Pour que cet instant reste à tout jamais un souvenir impérissable, sachez que les équipes médicales et soignantes mettront tout en oeuvre pour que vous puissiez bénéficier de soins et de services de qualité.

La surveillance de la grossesse et de l'accouchement consiste à accompagner, intervenir quand cela est nécessaire, grâce à des équipes pluridisciplinaires dans un environnement médicochirurgical de haut niveau.

Mais c'est aussi savoir écouter, informer, réconforter et ainsi mener à bien notre mission de soins.

Toute l'équipe du département «mère-enfant» se joint à nous pour vous remercier de votre confiance et vous souhaiter un agréable séjour dans notre service.

Philippe Boucey
Directeur

Docteur Dominique PARMENTIER
Chef du Pôle Mère-Enfant

LE SERVICE



LE SERVICE DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE DU CHAM DÉVELOPPE 3 PÔLES D'ACTIVITÉ :

LA MATERNITÉ

LA CHIRURGIE
GYNÉCOLOGIQUE
ET
CANCÉROLOGIQUE

LE CENTRE
D'ORTHOGÉNIE

LA MATERNITÉ :

- > Une activité de consultation menée par des gynécologues obstétriciens, des sages-femmes dont deux échographistes.
Ces consultations se font pour la plupart en intra-muros mais également sur les antennes avancées d'Étaples, Hesdin, Fruges et Crécy en Ponthieu
- > Une activité de surveillance de grossesses pathologiques
- > Des salles de naissance au bloc obstétrical et de surveillance du post-partum en hospitalisation



L'ÉQUIPE



L'équipe médicale est dirigée par le Dr Dominique PARMENTIER, Chef du Pôle Mère-Enfant, en collaboration avec :

- > 5 praticiens hospitaliers gynécologues obstétriciens temps plein;
- > Un praticien hospitalier gynécologue obstétricien temps partiel;
- > Un cadre supérieur sage-femme encadrant une équipe soignante composée de :
 - > sages-femmes
 - > infirmières
 - > puéricultrice
 - > auxiliaires de puériculture et aide-soignantes



La maternité fonctionne en permanence avec présence sur place d'obstétriciens, de sages-femmes, d'anesthésistes 24h/24. Le pédiatre, présent le jour, d'astreinte la nuit, peut être contacté 24h/24. Selon les circonstances, l'équipe médicale peut s'entourer de la prestation d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'un kinésithérapeute, d'une diététicienne, d'une socio-esthéticienne, d'une pédopsychiatre et de psychomotriciennes. La maternité du CHAM, structurée en niveau II, permet la prise en charge de la plupart des pathologies maternelles et néonatales grâce à son étroite collaboration avec l'équipe pédiatrique.

« Le pédiatre, présent le jour,
d'astreinte la nuit, peut être contacté 24h/24. »

LA PRÉPARATION À LA NAISSANCE...



Lors de vos visites prénatales, la sage-femme ou l'obstétricien peut vous aider à choisir le type de préparation qui vous convient le mieux. Les sages-femmes du CHAM vous proposent :

> LA PRÉPARATION « CLASSIQUE » :

Elle permet échanges et informations complétés de quelques exercices de relaxation et de gymnastique douce.

Cette préparation s'effectue au CHAM mais aussi **sur le site de Fruges** (Maison de la santé, avenue F. Mitterrand.) **et sur le site d'Hesdin** (Hôpital Local - Résidence Mahaut d'Artois - 3, rue Prévost).

> L'HAPTONOMIE :

Cet accompagnement permet le développement de la relation affective entre la mère, le père et l'enfant.

Il aide à l'instauration et au développement du sentiment de parentalité partagée. Les séances sont proposées au couple dès le début de la grossesse et se poursuivent après la naissance.

> LA PRÉPARATION EN PISCINE :

Séances de gymnastique aquatique adaptées à la grossesse en présence d'un surveillant de baignade et d'une sage-femme.

Pour toutes informations et inscription,
contactez le secrétariat de maternité
au 03 21 89 45 55

Parallèlement ou indépendamment, vous pourrez bénéficier :

> D'UNE RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT :

Ouverte à toutes les femmes « enceintes ou allaitantes », elle a lieu toutes les 6 semaines, le jeudi après-midi **à partir de 14h** en présence d'un pédiatre.

> D'UN ENTRETIEN AVEC UNE SAGE FEMME

Une rencontre avec une sage-femme vous sera proposée au **cours de la grossesse**. Vous pourrez évoquer avec elle vos souhaits pour un projet de naissance, mais aussi vos éventuelles difficultés qu'elles soient d'ordre psychologique, sociale ou économique. Tout ceci afin de pouvoir vous proposer des solutions adaptées à votre situation.

LES CONSULTATIONS



Situé au cœur de la maternité au 1er étage, le secteur de consultations vous permet l'accès à l'ensemble des consultations d'obstétrique. Ce dernier est doté d'appareils échographiques parmi les plus performants.

Vous aurez le choix de vous faire suivre par une sage-femme ou un gynécologue obstétricien.

Afin de limiter vos déplacements durant la grossesse, un service de proximité vous est proposé dans certains secteurs géographiques : Étaples, Hesdin, Fruges et Crécy en Ponthieu.

Le rythme des consultations est d'une consultation par mois associée à une échographie au :

> 3^{ème} mois de la grossesse

(datation + dépistage de la trisomie 21),

> 5^{ème} mois (étude anatomique du fœtus et dépistage des malformations),

> 8^{ème} mois (étude de la croissance du fœtus).

« Des appareils échographiques parmi
les plus performants. »

Ce schéma de consultations pourra être adapté aux situations particulières.

Vers le 8^{ème} mois de la grossesse, vous rencontrerez un anesthésiste.

Cette consultation est obligatoire pour l'accouchement, que vous souhaitiez ou non une analgésie péridurale.



En dehors de l'urgence, les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat au 03 21 89 45 55. Nous vous demandons d'arriver 1/2h avant votre consultation afin d'effectuer toutes les démarches administratives.

Une aide au sevrage tabagique peut être proposée. N'hésitez pas à en parler à votre médecin gynécologue ou votre sage-femme. Votre maternité adhère à la charte "Maternité sans tabac".

La consommation d'alcool et/ou de toutes drogues peut avoir des conséquences sur le poids de naissance et le comportement du nouveau-né. Votre médecin ou votre sage-femme peuvent vous aider et vous guider vers une consultation spécialisée, CSAPA (Centre de Soins d'Accueil et de Prévention en Addictologie **03 21 09 11 50**)

POUR BÉBÉ :

- > 6 pyjamas minimum ou vêtements (taille 3 mois maximum)
- > 6 brassières de coton ou body
- > 6 bavoirs
- > 3 brassières de laine en hiver et 1 en été
- > 1 bonnet de naissance
- > 1 paire de moufles en coton
- > 3 paires de chaussons ou chaussettes
- > 6 serviettes et gants de toilette
- > 1 savon bébé
- > Crème pour le change
- > Brosse à cheveux
- > 1 thermomètre de bain

Des consultations de rééducation périnéale sont proposées en post partum et sont réalisées par deux sages-femmes de l'équipe.

Le suivi du diabète gestationnel est organisé au sein de la structure, avec une prise en charge globale (endocrinologue, gynécologue, sage-femme, diététicien) lors d'une admission en hôpital de jour. Le contact est ensuite maintenu par téléphone ou par mail.

> LE TROUSSEAU À PRÉPARER :

POUR MAMAN :

- > Chemises de nuit ou pyjama et robe de chambre
- > Sous-vêtements
- > Chaussons
- > 3 serviettes et gants de toilette
- > Nécessaire de toilette
- > Serviettes périodiques
- > Slips usage unique en filet si possible
- > Si allaitement maternel, soutiens-gorge adaptés



L'HOSPITALISATION AU COURS DE LA GROSSESSE



Pendant votre grossesse, une hospitalisation pourrait s'avérer nécessaire pour diverses raisons.

Un médecin gynécologue obstétricien et une sage-femme s'occuperont de vous chaque jour en étroite collaboration avec la personne qui assure habituellement le suivi de votre grossesse.

Chaque matin, l'ensemble de l'équipe des médecins gynécologues, pédiatres, sage-femmes se réunit pour discuter des dossiers des patientes à risque ou présentant une pathologie.

Ceci permet à tous les intervenants **d'avoir une connaissance précise de votre pathologie et de votre situation** afin de vous proposer une prise en charge thérapeutique adaptée à vous, future maman, mais aussi à votre enfant à venir.

Pendant votre séjour en hospitalisation, **l'ensemble de l'équipe médicale et paramédicale sera à votre écoute pour vous informer et vous réconforter.**

Dans certaines situations (diabète gestationnel, hypertension artérielle, retard de croissance intra-utérin...) un suivi en hospitalisation de jour peut vous être proposé.



LA NAISSANCE...



PRÉSENTATION DU BLOC OBSTÉTRICAL.

Le bloc obstétrical est situé au 1^{er} étage de la maternité. De 21h30 à 6h45, son accès se fait par le service des Urgences.

Le secteur de naissance est équipé de :

- > 1 salle d'attente
- > 1 salle d'examen
- > 1 salle de monitoring
- > 1 salle de pré-travail individuelle
- > 3 salles de naissance
- > 2 salles d'accueil néonatal
- > 1 salle de césarienne
- > 1 salle nature

Vous y serez accueillie par une sage-femme et une aide-soignante (ou auxiliaire de puériculture) présentes en permanence.



Quelque soit le motif de consultation ou d'hospitalisation, n'oubliez pas d'emporter :

- > Votre dossier maternité (s'il est en votre possession), votre carte de groupe sanguin, vos bilans sanguins et échographies.
- > Votre livret de famille et/ou reconnaissance anticipée, votre pièce d'identité et, si vous le souhaitez, la déclaration de choix de nom de votre enfant.
- > Un petit trousseau réservé à la salle de travail contenant : un brumisateur et les premiers vêtements de bébé (body, brassière de laine ou gilet, chaussettes ou chaussons, pyjama, un plaid « polaire » pour le peau à peau).

Pour des raisons d'hygiène et de confort, les visites ne sont pas autorisées au bloc obstétrical. Le temps de votre accouchement, vous pourrez être accompagnée par la personne de votre choix.

Par souci de confidentialité, la sage-femme ne pourra donner de renseignements vous concernant. C'est au futur papa ou à la personne accompagnante de renseigner la famille.



VOUS ENTREZ EN SALLE DE NAISSANCE...

Vous pouvez y emporter des CD musicaux, un appareil photo qui restent **sous votre surveillance**.

La sage femme et l'aide-soignante vous accompagnent pendant le travail et l'accouchement. **Elles assurent votre surveillance et celle de votre enfant.**

24H/24, il peut être fait appel à l'obstétricien, à l'anesthésiste, au pédiatre.

Dans la mesure du possible, et en respectant les règles de sécurité, vous restez acteur de votre accouchement.

Vous aurez le choix :

- > d'être installée comme vous le souhaitez pendant le travail.
- > de vous déplacer dans certaines conditions.
- > d'utiliser les ballons et les équipements de la «salle nature»
- > d'avoir recours à une analgésie péridurale. Celle-ci vous sera proposée si toutes les conditions de sécurité sont réunies (consultation pré-anesthésique et bilan sanguin effectués, absence de contre-indication, disponibilité de l'équipe).

A la naissance, si l'état de santé de votre bébé le permet, le papa pourra – s'il le souhaite – couper le cordon ombilical.

Vous aurez la possibilité de rester en contact « **peau à peau** » avec votre enfant **sous la surveillance discrète mais efficace de l'équipe** et de lui proposer une « **tétée de bienvenue** », même si vous ne souhaitez pas allaiter. Les premiers soins seront réalisés un peu plus tard dans la salle d'accueil du nouveau-né située juste à côté de la salle de naissance et le papa sera invité à y participer. **La surveillance post-accouchement en salle de naissance dure 2 heures.**

La césarienne est réalisée au bloc opératoire situé à côté du bloc obstétrical.

> Si elle est prévue, elle sera programmée lors de la dernière consultation prénatale où une fiche d'informations et de consentement vous sera expliquée et remise par l'obstétricien. Votre hospitalisation sera alors programmée dans le service la veille de votre intervention ou le jour même.

> Elle peut également être décidée et expliquée en cours de travail.



S'il le souhaite, le papa pourra être autorisé à accompagner maman au bloc opératoire, sous certaines conditions. Il sera alors invité dès que possible à participer aux soins de l'enfant et pourra, s'il le souhaite, être en contact « **peau à peau** » avec bébé.

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE...

Cette démarche est effectuée par la maternité à la Mairie de Rang du Fliers.

N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et/ou de votre reconnaissance anticipée, de vos pièces d'identité et, si vous le souhaitez, de la déclaration conjointe de choix de nom s'il s'agit de votre premier enfant. Cette déclaration de choix de nom est délivrée à la mairie de votre domicile si vous souhaitez que votre premier enfant porte les 2 noms de famille.

Après la naissance, la sage-femme vérifie avec vous l'exactitude des renseignements inscrits et vous invite à la signer.

Vous êtes mariés ou avez fait une reconnaissance anticipée :

> vous n'avez pas de démarche à effectuer

Vous n'êtes pas mariés et vous n'avez pas fait de reconnaissance anticipée :

> le papa doit se rendre dans les 3 jours suivant la naissance à la mairie de Rang du Fliers pour reconnaître votre bébé.

Vous êtes seule :

> vous n'avez pas de démarche à effectuer



VOTRE SÉJOUR



Après votre accouchement, vous serez hospitalisée le temps de votre séjour en chambre double ou individuelle selon votre demande et les possibilités du service. Si votre demande de chambre particulière n'est pas satisfaite au moment de votre installation dans le service, elle le sera dès que possible.

La durée de votre séjour peut varier de 3 à 6 jours. Une sortie à J3 (sortie précoce) pourra vous être proposée sous certaines conditions.

Une sage-femme hospitalière vous rendra visite à votre domicile à J5 et J7 post-accouchement pour s'assurer du bien-être de l'enfant et de vous-même. Vous pouvez également bénéficier de l'accompagnement d'une sage-femme libérale au retour à la maison si vous en faites la demande (PRADO)

Pour favoriser le repos et l'intimité des patientes et de leur bébé, **les horaires de visites sont limités de 13h30 à 19h30.** Le papa pourra rester à vos côtés durant la journée et la nuit sous certaines conditions.

Lors de votre séjour dans le service d'hospitalisation, **vous trouverez à votre écoute un équipe pluridisciplinaire qui va vous accompagner dans votre nouveau rôle de parent.**

La présence permanente d'un médecin, d'une sage-femme, d'une infirmière, d'une puéricultrice, d'une auxiliaire de puériculture ou d'une aide-soignante vous permettra de **bénéficier d'un accueil et d'une aide personnalisée tout au long de votre séjour.**

Le vendredi, des psychomotriciens vous proposent d'évoquer avec vous les compétences de votre bébé et de répondre à vos questions.



Durant votre séjour, votre bébé reste auprès de vous. Il peut dans certains cas nécessiter des soins médicaux spécialisés requerrant son admission dans le service de néonatalogie qui se situe au même niveau que la maternité.

Afin de limiter le temps de séparation, dès que votre état de santé le permet, vous pourrez séjourner dans l'une des chambres « mère-enfant » situées en pédiatrie.

Votre sortie de maternité ne peut se faire qu'après l'avis du gynécologue pour vous et du pédiatre pour votre bébé. Les sorties se font en général le matin avant 11h et elles sont le plus souvent programmées afin de permettre une meilleure organisation de votre retour.

Nous espérons que la rédaction de ce livret maternité aura répondu à vos attentes et que la plupart de vos interrogations auront trouvé une réponse.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et vous assurons de notre dévouement.

L'équipe de la maternité du CHAM